

ÉDUCATION. Préparation de la carte scolaire de rentrée dans les écoles

23 postes en moins pour la Manche à la rentrée 2024

LA MANCHE va connaître un nouveau choc lié à la démographie scolaire avec la suppression de 23 postes d'enseignants dans le premier degré à la rentrée de septembre 2024. Ce quota de moyens à rendre au ministère a été acté lors d'un comité social d'administration académique qui s'est tenu, hier, à Rouen. Il faisait suite à un comité ministériel de décembre validant une baisse nationale des dotations ramenée à 650 postes au lieu de 1 700, dont 110 pour la Normandie où le nombre d'élèves devrait connaître, selon les prévisions de l'administration, un recul d'environ 2 % des effectifs.

« Une opacité »

« On aura 23 postes en moins dans les écoles publiques du département, indique Jérôme Dutron de la FSU-SNUipp. Le raboutage continue. On nous annonce que l'Éducation est une grande priorité nationale et à l'arrivée on ferme des postes et on nous promet l'uniforme et la Marseillaise ! Ce n'est pas vraiment ce dont on a besoin. Nous, on a besoin de personnel pour s'occuper des enfants qui sont en grande difficulté. C'est désespérant ! »

Selon le SE-Unsa, la Normandie est « durement touchée » par cette nouvelle restriction de postes. La répartition par département est décidée par la rectrice : -25 pour le Calvados, -27 pour l'Eure, -23 pour la Manche, -21 pour l'Orne, - 14 pour la Seine-Maritime.

Le Sgen-CFDT déplore, une nouvelle fois, « une opacité dans la répartition de la dotation académique pour le premier degré, qui ne repose, selon Valérie Levavasseur, que sur des critères quantitatifs : peut-on sérieusement se réjouir d'un P/E (nombre de professeurs pour 100 élèves) qui augmente globalement de 0,05, soit 1 professeur supplémentaire pour 2 000 élèves ? Le nombre d'élèves par classe étant un des plus élevés de l'OCDE, nous pourrions plutôt profiter de la baisse démographique pour améliorer vraiment les conditions de travail en baissant le nombre d'élèves par classe ».

Le syndicat réaffirme que « les écoles ont aussi besoin de postes de remplaçants expérimentés afin de ne pas devoir recourir à des professeurs contractuels, les dispositifs ULIS doivent être suffisamment nombreux pour accueillir les élèves sans dépasser les seuils recommandés... »

Les représentants des personnels ont « unanimement voté contre » cette nouvelle vague de suppressions de moyens pour les écoles publiques. Le Dasen de la Manche va devoir maintenant composer avec la dotation qui lui est attribuée et faire part de ses propositions de fermeture et d'ouverture de classes pour la rentrée scolaire 2024-2025. Le prochain acte aura lieu le 6 février prochain où l'inspecteur d'académie retrouvera les syndicats. D'ores et déjà, la FSU a annoncé la couleur pour cette réunion sur son site Web : « En aucun cas, nous ne ferons de choix entre écoles : c'est le Dasen seul qui doit assumer ses choix ».

G. P.



La Manche va perdre 23 postes d'enseignant à la rentrée de septembre 2024.